



# Village infos

N°49 – Janvier 2023

## Courcelles-lès-Montbéliard

**Mairie** : Tél : 03 81 98 18 53 ; courriel : courcelleslesmontbeliard@wanadoo.fr ; www.courcelles-les-montbeliard.fr

Horaires d'ouverture : lundi : 14h-18h – mardi et jeudi : 10h-12h et 14h-18h – mercredi : 10h-12h – vendredi : 10h-12h et 14h-17h30



### EDITORIAL

Chers concitoyens,

L'actualité municipale de cette fin d'année a été marquée par le décès de M. Roger Mouchet. Le 14 décembre, le verglas a privé un grand nombre de personnes d'assister à ses obsèques civiles à l'espace Jean Touret. Cérémonie poignante où tous les témoignages ont rappelé les nombreuses qualités humaines du défunt.

Pour ceux qui n'ont pu assister à la cérémonie, voici le discours que je lui ai dédié :

« Roger, te voici au bout de ton parcours parmi nous. Un parcours dont tes proches et amis peuvent être fiers.

Comme beaucoup d'autres, tu as fait l'Algérie, par la suite, tu as été très actif au sein des anciens combattants.

Professeur d'allemand estimé et aimé en collègue, j'en ai eu des échos en tant que parent d'élève.

Mais ton investissement pour le service public ne s'est pas arrêté là. Conseiller municipal, adjoint au Maire pour ensuite prendre la barre du navire Courcelles après le décès de Marcel Scherrer en 1986 mais aussi prendre la charge de Vice-président du District Urbain du Pays de Montbéliard, l'ancêtre de PMA. En 1995, tu as passé le flambeau à Hyacinthe Le Guillou. Tous s'accordent pour dire que tu as été un bon Maire. Correspondant de l'Est Républicain pendant 46 ans, tes articles ont toujours mis en valeur notre commune, ta commune.

En fait, toutes tes actions ont été animées par un sens aigu de l'esprit républicain. Je retiendrai de toi, nous retiendrons de toi, ton sens du dialogue, ton souci d'arrondir les angles, sans compromission mais avec persuasion afin de dépassionner les situations, et toujours dans l'intérêt général. Notre collectivité, notre Pays de Montbéliard te doit beaucoup.

Tu as livré ton dernier combat avec courage et lucidité, dernier exemple de cette volonté de tenir jusqu'au bout.

Roger, tu es pour nous un exemple que nous devons suivre et je ne peux terminer sans saluer le courage de Julie, de tes filles, Chantal et Claude qui t'on soutenu et accompagné jusqu'au bout.

Repose en paix Roger, tu l'as bien mérité et nous ne t'oublierons pas car selon Jean D'Ormesson :

**« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. »**

Sans aucune transition, je vous présente, au nom de toute la municipalité, nos sincères vœux de santé, de bonheur et de sérénité. Espérons un avenir plus détendu dans lequel on puisse se projeter...

Votre Maire,  
Christian QUENOT

## **TRAVAUX ET OPERATIONS REALISES**

### **Sécurité routière**

Conformément à notre engagement électoral, après trois longues années de réflexion et de consultation, la majeure partie des travaux a été réalisée : 3 plateaux surélevés, 2 coussins lyonnais, des garde-corps au giratoire côté Voujeaucourt et rue de la chapelle ainsi que des potelets rue du stade pour sécuriser le cheminement de piétons se rendant à la maternelle. Le stationnement rue de Voujeaucourt au centre et à la sortie du village a été repensé afin de garantir la largeur règlementaire des trottoirs en décalant le stationnement sur la chaussée.

Rue de Voujeaucourt, la bretelle menant à la route d'Arbouans a été mise en impasse afin de sécuriser les riverains.

Le reste du marquage au sol et le changement des feux tricolores seront réalisés aux beaux jours.

L'ensemble de ces travaux se monte à 95 624 € HT, subventionné à 40 %, par le Département au titre des amendes de police et à 23 % par PMA.

Le cheminement doux cycles/piétons entre la Petite-Hollande et la véloroute est en cours d'étude avec les services de PMA afin de compléter les réalisations communales : piste au niveau du giratoire côté Voujeaucourt et le tracé sur le pont-levis.

### **Vidéosurveillance**

Le programme d'installation se poursuit avec des caméras au point R et au cimetière.

### **Assainissement**

PMA a entrepris cet automne la rénovation du réseau d'eaux usées dans le secteur du stade. Ce grand chantier, perturbé par la météo, a généré beaucoup de nuisances mais arrive en phase finale.

### **Sécurisation des berges du canal le long de la RD 438**

Ces travaux entrepris par le Département ont pris du retard pour des raisons techniques. L'interruption pour les fêtes de fin d'année a été appréciable.

### **Ordures Ménagères**

Dans le cadre de la réforme, le ramassage des anciens bacs non conformes et la distribution des nouveaux ont été effectués.

Les bacs jaunes seront distribués du 17 au 19 janvier devant les domiciles.

Les dysfonctionnements peuvent être signalés en mairie afin de faire remonter l'information aux services de PMA ou directement vers eux (03 81 31 84 99).

### **Récupération de vêtements**

Une borne a été installée rue du canal près du point R. Merci de ne rien déposer à côté.

### **Extinction de l'éclairage public**

La tranche horaire d'extinction a été fixée de 23h à 5h. Les orages de l'été ont endommagé l'éclairage de la place Scherrer, l'approvisionnement en pièces de remplacement se fait attendre...

## **PROJETS EN COURS**

### **Aménagement du parking Scherrer**

Il est prévu une seule boucle de circulation, ce qui permettra de gagner 5 places de parking et de favoriser l'évacuation des eaux pluviales. La réflexion se poursuit sur différentes options (panneau numérique d'information, installation de bornes de recharges électriques...). La fourchette haute de ce projet se situe à 230 000 €. Une demande de subvention auprès de l'Etat a été déposée.

### **Equipeement numérique de l'école**

Dans le cadre de la Transition Numérique Educative (TNE) menée par l'Etat et le Département, il a été décidé de solliciter ces instances pour subventionner, à hauteur respectivement de 70 et 10 %, l'achat de matériel informatique (vidéoprojecteurs interactifs, ordinateurs et tablettes et bornes Wi-Fi). Une formation pour public adulte est également à l'étude.

## **VIE DE VILLAGE**

**CCAS** : Au cours du repas annuel, nous avons eu le plaisir de fêter les noces de diamant d'André et Marie-Jo REUTHER à qui nous renouvelons nos très sincères félicitations.

**Noel à l'école** : Après le passage du père Noël à l'école, le marché de Noel organisé par l'équipe enseignante et les parents d'élèves a connu un franc succès.

## **INCIVILITES ET REGLEMENTATION**

On déplore toujours les mêmes incivilités : rodéos urbains, dépôts sauvages, déjections canines et mégots au sol...

Ces dernières semaines, place aux incendies dans le bois ! La gendarmerie ne peut être efficace que si elle est prévenue à temps. Avertir le lendemain ou la semaine suivante la mairie ne sert pas à grand-chose non plus...

Le bois est un espace naturel qui doit être préservé : pas de dépôts de végétaux ou de matériaux, pas de stockage ni de plantation même décorative. Les essences plantées prolifèrent dans le bois au détriment d'espèces autochtones. Par contre, les travaux forestiers ont été une véritable catastrophe, l'entreprise mandatée par l'ONF a transformé le bois en champ de bataille, même la pelouse devant le cimetière a subi des dommages.

Le bien-vivre passe par le respect de la réglementation, en particulier pour les dossiers d'urbanisme qui nécessitent des autorisations afin d'être en conformité avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) opérationnel depuis février 2020. Outre les permis de construire, cela concerne toute modification de l'aspect extérieur d'une propriété (abri, piscine, édification ou remplacement d'une murette ou une clôture par exemple). Une déclaration préalable (DP) doit être déposée, les travaux ne peuvent commencer qu'après autorisation.

Rue de la Crue, une entreprise locale a étendu ses activités sur une parcelle lui appartenant mais aussi sur le terrain communal sans aucune autorisation. Une plainte a été déposée, le secteur étant classé en zone naturelle au PLU.

Aucune démarche commerciale ne peut se recommander de la mairie. Méfiez-vous des tentatives pour soutirer de l'argent (calendriers ou autres...). Ne laissez pas entrer chez vous des personnes étrangères et n'hésitez pas à prévenir la Gendarmerie puis ensuite la Mairie.

## CALENDRIER

**Bibliothèque** : Nos bénévoles ont le plaisir de vous accueillir le mardi de 15h à 17h.

**Vœux du Maire** : la municipalité a le plaisir d'inviter l'ensemble de la population le samedi 14 janvier à 11h30 à l'Espace Jean Touret.

**Ramassage des sapins** : Il aura lieu le mardi 17 janvier 2023. Les sapins devront être déposés sur le trottoir la veille ou, au plus tard, le mardi à 7 heures.

## DIFFUSION NUMERIQUE DES INFOS MUNICIPALES

Nous vous rappelons que nous proposons aux Courcellois une diffusion des informations municipales sous forme numérique par courriel (Village infos, manifestations diverses, alertes et toutes autres informations courantes...).

Aussi, pour les personnes intéressées, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer par courriel [courcelleslesmontbeliard@wanadoo.fr](mailto:courcelleslesmontbeliard@wanadoo.fr) (les courriels resteront confidentiels et dédiés à ce seul usage).

## RAPPEL – INFORMATIONS UTILES

### Services non-assurés par la municipalité

- Cartes d'identité et passeports,

Pré-inscription à faire en ligne sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) puis prise de rendez-vous dans une mairie habilitée (Audincourt, Baume-les Dames, Besançon, Etupes, Grand-Charmont, Hérimoncourt, L'Isle-sur-le-Doubs, Montbéliard ou Valentigney).

- Problèmes sur le réseau d'eau : s'adresser à Eau du Pays de Montbéliard (SEPM)
- Problèmes sur le réseau d'assainissement, s'adresser à PMA (tel : 03 81 31 88 88)
- Ordures ménagères : problèmes avec le ramassage ou perte (ou vol) de votre poubelle, ramassage encombrants, accès aux déchetteries, s'adresser à PMA : 03 81 31 84 99
- Déneigement et entretien des routes départementales : gestion par les services du département à Montbéliard
- Dépôts sauvages et animaux errants : le signaler en mairie qui demande l'intervention de la brigade communautaire de PMA
- Troubles à l'ordre public : bruits, voisinage... s'adresser à la Gendarmerie de Bavans : 03 81 92 69 20



Retrouvez toutes les actualités de votre commune sur Facebook

<https://www.facebook.com/Bien-vivre-à-Courcelles-les-Montbéliard>